

Je dirai à l'honorable député de Grey (M. Sproule), qui m'a interrompu tout à l'heure, que dans les cas où j'ai examiné moi-même les registres des bureaux d'enregistrement, je n'ai pas constaté de fait plus pénible, ni plus évident, que celui que depuis quelques années, la somme des hypothèques a pris un développement presque extraordinaire, tant sous le rapport du nombre, que sous celui du chiffre des dettes. En même temps, il s'est produit dans Ontario une énorme dépréciation de la valeur des terres en culture. Je veux bien admettre que ce fait peut donner lieu à une grande divergence d'opinion, mais quant au fait lui-même qu'il s'est produit une grande dépréciation, il n'y a pas de doute possible. Je ne serai pas surpris d'entendre exprimer des opinions très différentes sur ce point. Tout ce que je puis dire, c'est que dans l'accomplissement de mes devoirs politiques, j'ai eu l'occasion de visiter maintes fois, depuis quelques années, presque chaque comté de la province d'Ontario, et que partout où je suis allé, je me suis fait un devoir, sachant qu'une grande importance s'attachait à la réponse à cette question, de me renseigner soigneusement sur l'étendue de la dépréciation qui avait eu lieu. Chaque fois que je l'ai pu, j'ai pris les moyens d'obtenir, non de simples conjectures, mais un état des ventes réelles faites dans les diverses localités. Je sais bien que les données statistiques publiées, notamment celles préparées par M. Blue, diffèrent peut-être sous un ou deux rapports, différent peut-être beaucoup des résultats auxquels j'en suis arrivé, mais je désire que la chambre comprenne bien qu'en préparant ces états, j'avais en vue la valeur marchande réelle, tandis que les données préparées par ce monsieur, parfaitement exactes sans doute dans la mesure de ses renseignements, sont basées sur des états qui lui ont été fournis par des propriétaires qui avaient naturellement intérêt à tenir le prix aussi élevé qu'ils le pouvaient raisonnablement, ou qui, à tout événement, avaient naturellement une vive répugnance à admettre que le prix de leurs terres avait subi une baisse considérable. Il y a quelque temps, j'ai eu occasion de consulter une personne d'une très grande expérience au sujet de l'étendue de cette dépréciation. Je ne connais pas de meilleure autorité sur ce point, dans Ontario, et voici ce que ce monsieur m'a écrit au sujet du mode suivi dans la détermination de la valeur des terres cultivées :

Sans doute, on vous jettera à la figure le rapport du bureau des industries d'Ontario, qu'on opposera à votre déclaration relative à la dépréciation de la valeur des terres en culture, mais tout en admettant volontiers que ce rapport est préparé en toute sincérité, probablement à l'aide des meilleures données qu'il est possible d'obtenir, je dois dire qu'en ce qui concerne la valeur des terres en culture, il est terriblement décevant. Les réponses aux questions relatives à la superficie ensemencée en blé, avoine, orge, etc., au prix par acre de terres défrichées et non défrichées, etc., sont probablement complètes, et les tableaux sont préparés d'après la moyenne de ces réponses. Un cultivateur dira exactement combien il a de chevaux, de bestiaux, de moutons, de même que le nombre d'acres qu'il a ensemencés en blé, avoine ou orge, mais s'il donne le prix de sa terre, il le détermine d'après le prix le plus élevé qu'il lui ait jamais été offert, ou le base généralement sur un prix payé pour une terre dans son voisinage, ajoutant la valeur au prix coûtant des améliorations qu'il a faites, d'où résulte le caractère illusoire de cette partie des données statistiques. J'ai examiné ces tableaux avec soin relativement à des cantons dont je connaissais bien les habitants et les terres, et j'ai constaté que ce sont généralement les meilleurs, les plus indépendants et les plus entreprenants des cultivateurs qui répondent aux questions, et que tout en donnant sur les autres détails statistiques, des réponses exactes, ils donnent invariablement à leurs terres une valeur beau-

coup plus grande que leur valeur réelle, et nous voyons la même chose se passer quand il s'agit de projets d'emprunt.

Je regrette beaucoup d'avoir à ajouter que dans un grand nombre de cas, il est évident pour tous ceux qui ont l'expérience de la chose que, si l'on plaçait aujourd'hui, sur le marché, un grand nombre de terres en culture, il serait absolument impossible de trouver des acheteurs, à un prix quelconque en quelque sorte.

On m'a cité, avec détails à l'appui, de nombreux cas de cultivateurs qui avaient érigé sur leurs fermes des bâtiments coûteux, fait des améliorations considérables et qui ne purent obtenir pour toute la ferme plus que le prix des bâtiments et des clôtures. Cela n'a pas lieu de surprendre tous ceux qui étudient attentivement la situation, car tout agriculteur pratique sait parfaitement bien que depuis quelques années, le prix de tous les produits de la ferme, sans exception, a subi une baisse énorme. Le profit net a presque entièrement disparu. Il est donc conforme à la raison que la valeur de la terre doit subir une baisse, et le fardeau de la preuve sur ce point retombe plutôt sur ceux qui prétendent que, dans de telles conditions, la terre peut conserver la valeur qu'elle avait il y a quelques années.

Mais sur ce point encore, je dis au gouvernement "Si vous mettez mes déclarations en doute, si vous contestez la valeur des conclusions auxquelles j'en suis arrivé, il n'en tient qu'à vous d'ordonner des investigations sur ce point. Consultez des personnes impartiales qui soient en mesure de connaître les résultats de l'expérience ; consultez vos registraires, vos shérifs, vos juges de comtés, vos évaluateurs, et je crois que tous, sans exception, me donneront raison quand je dis qu'il s'est produit une énorme dépréciation de la valeur des terres cultivées dans la province d'Ontario tout au moins, et que je suis en deça de la vérité quand je dis que, depuis neuf ou dix ans, la baisse qui s'est produite dans la valeur des terres dans Ontario est en moyenne d'au moins — je regrette d'avoir à dire qu'elle est probablement, en moyenne, de plus de \$10 par acre. Multipliez le nombre des terres en culture dans Ontario par ce chiffre de \$10 par acre, et vous pourrez établir approximativement la dépréciation totale qu'a subie la valeur des terres en culture dans cette province."

Je n'ai pas la prétention de parler pour les autres provinces. Il y a ici des honorables députés qui ont plus que moi qualité pour parler de la situation existante dans la partie du pays qu'ils occupent. Et, pour qu'aucun de ces messieurs de la droite ne m'accuse de parler sans autorité au nom des cultivateurs d'Ontario, je désire attirer votre attention et celle de la chambre sur certaines résolutions qui ont été récemment adoptées à une assemblée de l'Ontario Central Farmers' Institute, assemblée à laquelle assistaient, me dit-on, des délégués de 50 collèges électoraux. Ces messieurs, par environ 120 voix contre 4, ont adopté les résolutions suivantes, dont le ministre des finances n'a probablement jamais entendu parler, car, autrement, il n'aurait pas risqué les assertions qu'il a faites aujourd'hui :

"Le Central Farmer's Institute" d'Ontario expose au gouvernement fédéral que :—

Attendu qu'à notre avis le tarif élevé actuellement en vigueur est très préjudiciable à l'industrie agricole, en ce qu'il rend ce que nous achetons proportionnellement plus cher que les produits que nous vendons ; et